

- Page 2 : Qu'entend-on par « jeunesse » ?
- Page 9 : Les valeurs des jeunes
- Page 13 : Le jeune dans la société ● Page 20 : Bibliographie

UNE JEUNESSE FANTASMÉE, DES JEUNESSES IGNORÉES ?

Entre fantasmes et réalité, la jeunesse attire autant qu'elle repousse : le mythe de l'éternelle jeunesse, la volonté de rester jeune le plus longtemps possible se double de suspicion et de crainte envers cet âge difficile à cerner, que la société cherche à aider ou à canaliser.

La question de la jeunesse fait l'objet de travaux abondants, tant en France qu'au niveau européen (voir les *Youth reports*, CE, 2009, 2012). De nombreux ouvrages ont été publiés ces dernières années, dont un panorama sur *Les jeunes en France* (Roudet, 2009), ou sur les « Jeunes d'aujourd'hui, France de demain » (Van de Velde, 2010), et d'autres font l'objet de rééditions régulières, comme *Sociologie de la jeunesse* (Galland, 2011, 5^e édition) ; *Le livre noir de la jeunesse* (Fize, 2007, 2^e édition) ; *Les jeunes* (Galland, 2009, 7^e édition). Cette jeunesse interroge la société en général, et le monde de l'éducation en particulier, qui a pour mission de former les adultes de demain.

Bien que ce dossier ne porte pas spécifiquement sur l'école, il tente de répondre aux interrogations sur la jeunesse : Qui sont les jeunes d'aujourd'hui ? Quel rôle l'école joue-t-elle dans la fabrique de la jeunesse ? Comment les jeunes quittent-ils leur statut pour devenir adulte ? Y a-t-il



Par Rémi Thibert

Chargé d'étude et de recherche au service Veille et Analyses de l'Institut français de l'Éducation (IFÉ)

des valeurs propres à la jeunesse ? Y a-t-il une jeunesse ou des jeunes ?

Dans l'Europe des 27, l'effectif de la jeunesse a tendance à baisser. On compte environ 95,2 millions de jeunes (15-29 ans), soit 20 % de la population totale, avec des variations selon les pays, de 15 % (Italie) à 23 % (Chypre) ou 22 % (Pologne). À titre de comparaison, le taux est supérieur à 25 % en Turquie et un peu au-dessus de 18 % en France (Commission européenne, 2009, 2012).

Toutes les références bibliographiques dans ce Dossier sont accessibles sur notre [bibliographie collaborative](#).

QU'ENTEND-ON PAR « JEUNESSE » ?

PRÉOCCUPATIONS POLITIQUES ET IDÉES REÇUES

La jeunesse : une priorité récurrente

La question de la jeunesse et de l'enfance interroge notre société depuis le XVIII^e siècle (Musset, 2011). L'année 1985 est déclarée année internationale de la jeunesse par l'ONU (Tyyskä, 2005). Elle a aussi été annoncée comme une priorité lors de la campagne présidentielle de François Hollande ●. L'État français consacre un tiers de son budget aux moins de 25 ans (en incluant l'Éducation nationale) et s'efforce d'associer les jeunes à l'action gouvernementale, notamment avec la création du [forum français de la jeunesse](#).

Dans le domaine social, si le chômage des jeunes s'est stabilisé, il se maintient à un niveau élevé (autour de 23 %). En amont, au niveau de la formation, la lutte contre le décrochage scolaire constitue une priorité politique (même si la France se situe dans la moyenne européenne du décrochage), tant les effets d'une sortie précoce du système scolaire sont négatifs pour l'entrée des jeunes dans le monde du travail (Thibert, 2013). L'expérience du chômage, qui touche deux fois plus les jeunes que le reste de la population au sein de l'Union européenne (Bailly, 2013), affecte de manière importante leur projection dans l'avenir.

Une jeunesse sacrifiée ?

La jeunesse française se définit d'ailleurs elle-même comme étant « sacrifiée » ou « perdue » : même si elle se montre optimiste quant à son devenir personnel, le pessimisme est de mise lorsqu'elle compare son avenir à ce que vivent ses parents. Le discours de la crise pèse et donne le sentiment aux jeunes qu'ils sont pris dans une « spirale du déclassement » (Van de Velde,

2008). Un rapport du Sénat parle de « génération perdue » (Bailly, 2013), Becquet *et al.* (2012) parlent de jeunesse « déclassée » qui serait maltraitée par la société.

Dans les comparaisons internationales, cette jeunesse française fait partie des plus pessimistes, dans le même groupe que le Japon, la Pologne, le Royaume-Uni et l'Italie. À l'inverse, l'optimisme est très élevé en Chine, en Inde, au Danemark, aux États-Unis, en Estonie, en Suède ou encore en Finlande (Cicchelli, 2013).

Chauvel affirme ainsi dans un [article du Monde](#) que la France maltraite ses nouvelles générations de manière bien plus importante que les autres pays qu'il a étudiés (comparaison entre 17 pays occidentaux). Le niveau de vie des trentenaires a baissé de 17 % par rapport à celui des sexagénaires depuis 1984. Dans le même temps, les pays nordiques et anglo-saxons voient les nouvelles générations avoir un niveau de vie en constante progression. C'est en France que cette maltraitance des jeunes générations serait la plus marquée, même si des compensations existent grâce aux solidarités familiales (Chauvel, 2010). Ces solidarités permettent d'ailleurs à certains chercheurs (économistes de l'OFCE notamment) de dire que les inégalités sont plus importantes au niveau intragénérationnel qu'intergénérationnel. Galland tempère néanmoins l'affirmation de Chauvel, car selon lui le sacrifice générationnel devrait être relativisé à l'analyse des chiffres : le vieillissement de la population explique qu'on arrive plus tard qu'avant à un confort en termes de revenus. En tout état de cause, les pays nordiques et anglo-saxons ont fait d'autres choix qui protègent les jeunes générations (sécurisation flexible des parcours de vie, capacités de rattrapage plus grandes).

L'approche n'est en effet pas la même dans tous les pays européens : les jeunes des pays méditerranéens connaissent d'importantes difficultés

Voir le site ministériel dédié : <http://www.jeunes.gouv.fr/>.

sociales (en Espagne, le taux de chômage des jeunes actifs s'élève à 46 %) alors que les pays du nord de l'Europe misent davantage que les autres sur l'éducation et la jeunesse (accompagnement des jeunes chômeurs, aides généreuses aux étudiants). La France se situe dans un entre-deux, mais il existe des « jeunesses oubliées » dans certains milieux ruraux ou périurbains ou encore des jeunes en échec scolaire.

Une jeunesse dangereuse ?

Il est assez fréquent de constater un manque de confiance de la société envers les jeunes. En France, même s'il existe des politiques publiques de soutien et d'aide à l'insertion ou à l'autonomie, la solidarité familiale apparaît comme le vecteur principal de prise en charge des jeunes.

Deux jeunesses se distinguent : une jeunesse à « insérer », qui connaît des difficultés sociales importantes et une jeunesse à « canaliser » qui est celle des quartiers défavorisés. La jeunesse est donc soit une victime, soit une menace. Ce double regard n'est pas spécifique à la France, mais il y est particulièrement prégnant.

Pour de Linares, le terme de « jeunesse en difficulté » est un pléonasme parce que « *le terme jeunes renvoie déjà dans l'usage à ceux que la société peine à intégrer, à ceux qui mettent en difficulté les institutions et les adultes. Classifierait-on un jeune cadre supérieur de 28 ans dans "les jeunes" ? L'usage de la catégorie "jeune" a peu à peu imposé des représentations plutôt négatives, autour des "cités" des "quartiers", de la délinquance, de la toxicomanie, de la "galère". Autant dire que se décline un catalogue à la Prévert* » (de Linares, 2005).

Pour Fize, elle est vue à travers deux filtres : « *Avec la jeunesse, la société joue et a toujours joué un double jeu : flatterie d'une part, stigmatisation de l'autre, mêlées ou non* » (Fize, 2007). On serait en présence du « mauvais âge »,

celui qui s'oppose à la vieillesse, synonyme de sagesse, d'expérience, etc. Pour l'auteur, un rapport dominants-dominés s'est installé entre les adultes et les jeunes, dont tout le monde gagnerait à sortir. Dans les sociétés paysannes d'antan, on accédait à la pleine capacité sociale et juridique au moment de la mort de ses parents. De nos jours, où la cohabitation entre les générations est la règle, la jeunesse doit batailler pour se faire une place, se faire entendre, se faire reconnaître et faire ses preuves (Fize, 2007), d'où un fort sentiment d'« humiliation » (Costa-Lascoux, 2008).

Un jeunisme appauvrissant ?

Il est souvent remarqué que la société occidentale baigne dans une culture du jeunisme (culture de l'anti-âge). Cela se voit notamment dans le « parler jeune » (ou le « langage cool ») qui a tendance à se généraliser et favorise l'estompe-ment de l'altérité adulte. On le constate notamment avec l'utilisation de plus en plus fréquente d'une nouvelle forme énonciative qui fait utiliser le « je » à la place du « tu » ou du « vous », forme cantonnée jusqu'à il y a peu au « parler bébé ». Ce type de discours se retrouve aussi bien dans la publicité que dans les revues, les titres de presse, les tracts politiques, etc. Ce genre discursif, désormais accepté, a des conséquences fâcheuses : « *Cette forme énonciative n'est pas seulement infantilisante, mais ses implications vont beaucoup plus loin. J'ai désigné cet énoncé sous le terme de fusionnel car il fusionne les différentes places énonciatives* » (Amorim, 2013). L'interlocuteur s'efface donc, il ne reste plus que le locuteur. Il n'y a donc plus échange, aucune réponse n'est attendue, or c'est la réponse qui distingue le dialogue humain de la communication animale. Apporter une réponse, c'est ce qui est attendu de l'adulte, c'est ce qui le pose en tant que responsable. « *La fusion des places énonciatives annule le rapport d'altérité et d'asymétrie entre la figure d'autorité et celui auquel elle s'adresse* » (Amorim, 2013). Cette confusion des genres qui caractérise le « jeunisme » brouille les frontières entre



jeunes et adultes et ne simplifie pas les étapes de construction de sa personnalité car, en dernière analyse, la transformation en adulte reste une progression nécessaire.

Une jeunesse plus ouverte ?

Si la jeunesse est assez souvent vue de manière négative, voire caricaturale, une étude du CREDOC souligne néanmoins qu'elle recèle des caractéristiques plus positives. Les jeunes sont en effet actifs dans la communication (génération Internet) et dans les échanges, notamment en ligne. Ils feraient preuve d'une plus grande ouverture d'esprit que leurs aînés. Ils accordent plus d'importance à leurs pairs qu'à leurs pères.

Une spécificité des jeunes aujourd'hui réside dans le fait que ce sont en général des enfants désirés, qui ont été élevés dans un environnement qui donne une place plus centrale aux loisirs. Ce « besoin du festif » serait d'ailleurs une de leurs caractéristiques (CREDOC, 2012).

UNE DÉFINITION PAR L'ÂGE OU PAR LA RELATION AUX AUTRES ?

On voit donc que si la jeunesse est l'objet de bien des fantasmes, il est pour autant très difficile de la définir. Qu'est-ce qui la caractérise ? Les définitions sont-elles homogènes dans les différents pays ? À partir de quel moment entre-t-on dans la jeunesse ? Quand en sort-on ?

Historiquement, les âges de l'adolescence et de la jeunesse sont très aléatoires. Concernant l'adolescence par exemple, Hippocrate estimait que la période allait de 14 à 21 ans, suivie d'une période de jeunesse qui allait de 21 à 28 ans. Ambroise Paré situait l'adolescence entre 18 et 25 ans (ce qu'on appelle la jeunesse aujourd'hui). Pour le dictionnaire *Litttré*, les deux termes sont synonymes, sauf en langage courant où

l'adolescence est « *la première partie de la jeunesse* ». Si l'adolescence commence avec la puberté (relatif consensus sur ce point), son terme est plus difficile à circonscrire : 21, 28, voire 30 ou 35 ans selon les périodes et les auteurs (Cipriani-Crauste & Fize, 2005).

Certains distinguent d'ailleurs plusieurs âges : jeunes adolescents (10-14), adolescents (15-19) et jeunes adultes (20-24, distinction établie en 1994 par Galambo et Kolaric). Pour les anglosaxons, le terme *teenager* concerne les jeunes de 13 à 19 ans. Le terme *adolescent* (en anglais) concernait les 15-25 ans. Les deux termes sont devenus interchangeables. Depuis les années 1990, on parle d'une nouvelle catégorie, les *tweens* pour les jeunes de 10-12 ans (Tyyskä 2005).

Fize rappelle que la figure de l'enfant a évolué au fil du temps ● : vue négativement (ou ignoré d'après Galland, 2011), comme un être inférieur, par la culture chrétienne dans un premier temps, parce que « *fruit de la souillure de la procréation* » avant de symboliser la pureté et l'innocence, au point de le représenter comme un ange, voire comme l'enfant Jésus. Quant au jeune, il « *est et demeure un adulte* " en moins " ou, pour dire les choses autrement, à la manière de Confucius, " un homme de peu ", incomplet, inconstant, inconsistant. Distinction utile qui permet à l'homme fait de vanter des vertus d'expérience et de sagesse que, par essence, le jeune âge ne posséderait pas. C'est parce que le jeune déborde de passion que l'adulte peut se qualifier raisonnable. Ainsi se forme une jeunesse " faire valoir ". Une jeunesse qui est l'inachevé, la fragilité face l'âge adulte tenu, lui, pour l'achevé, pour l'éminent représentant du stade terminal de la maturité » (Fize, 2007) ●. Galland montre l'évolution de la jeunesse depuis l'Ancien Régime où la jeunesse n'est vue que dans un rapport de filiation, avant de s'inscrire dans un rapport éducatif avec la société au siècle des Lumières. Le XIX^e siècle va insister sur le rapport entre les générations, alors que le XX^e siècle va voir la

Voir aussi le « Regards d'aujourd'hui sur l'enfance » (Musset, 2011).

Pour une approche historique du concept de la jeunesse, lire Galland (2009).

● Décohabitation : le fait pour les enfants de quitter le foyer familial.

jeunesse comme un processus de maturation psychologique (Galland, 2011). Le CREDOC (2012) définit la jeunesse comme une période de la vie comprise entre 18 et 30 ans, c'est-à-dire entre la fin des études secondaires et le moment où on « s'installe ». Phases d'émancipation de la famille d'origine, de socialisation entre pairs, d'exploration du monde, d'adhésion à la modernité, etc. Les limites de ce temps sont floues. La Commission européenne a retenu la tranche d'âge 15-29 ans pour ses rapports sur la jeunesse (Commission européenne, 2012).

Cette période qui se situe entre la fin de la scolarité obligatoire et la stabilisation sur le marché du travail tend à s'allonger partout en Europe, sous le coup d'une augmentation de la durée des études et des difficultés d'insertion dans le monde du travail. L'accès à l'autonomie s'étale dans le temps. En France, si la majorité est à 18 ans, le premier contrat à durée indéterminée est obtenu en moyenne à 27 ans, après une phase de décohabitation entre 23 et 24 ans en moyenne ●.

En bref, il s'agit de ce passage entre une existence bridée (enfance) et l'entrée dans le statut d'adulte (insertion professionnelle et sociale, responsabilités diverses). C'est un statut temporaire, « un moment privilégié de la vie que l'on quitte à regret quand il faut assumer les responsabilités professionnelles et, pour beaucoup, familiales » (CREDOC, 2012). Alors qu'auparavant c'était un état que l'on avait hâte de quitter (retour du service militaire pour les hommes) pour devenir sérieux (accéder à la possession de bien matériels).

Galland et Roudet (2012) s'aventurent en conclusion de leur ouvrage à dire qu'une grande classe d'âge s'est créée, de 18 à 50, voire 60 ans « autour d'un ensemble relativement homogène de valeurs, que l'on peut définir par la notion d'individualisation, c'est-à-dire par le fait que chacun est libre d'orienter à sa guise sa vie personnelle. Cette idée était beaucoup moins répandue il y a trente ou quarante ans, et elle consti-

tuait alors la frontière entre les jeunes et les adultes. Ce clivage s'est pour ainsi dire totalement effacé : c'est une grande transformation de la société française (et de l'ensemble des sociétés européennes) ».

Ces définitions de la jeunesse souffrent néanmoins d'un biais occidental (du moins des pays riches de l'hémisphère Nord). La définition adoptée par ces pays pose en effet problème à bon nombre de pays situés dans l'hémisphère Sud, où la pyramide des âges est bien différente avec une sur-représentation des jeunes par rapport aux personnes âgées. Pour éviter ce biais occidental, des chercheurs préfèrent ne pas définir la jeunesse comme un âge particulier, mais plutôt comme un statut social « caractérisé par une période de la vie durant laquelle une personne est partiellement ou entièrement dépendant d'autres personnes, généralement des adultes ou des membres de la famille, en ce qui concerne les aspects matériels » [traduction] (Tyyskä, 2005).

D'autres préfèrent concevoir cette période en termes relationnels : c'est un processus social où l'âge est socialement construit, institutionnalisé et contrôlé en fonction de spécificités historiques et culturelles.

Alors que les pays occidentaux ont tendance à voir s'allonger la période de la jeunesse, jusque tard dans la vingtaine, voire au-delà, les pays du Sud voient l'enfance et la jeunesse se rétrécir et se découper en plusieurs segments larges. Ceci est dû à des raisons culturelles importantes, parmi lesquelles on peut compter la nécessité pour ces jeunes de mûrir rapidement, du fait de restes du colonialisme, de la guerre, de la mondialisation économique, à travers le travail des enfants, une éducation plus courte, une pauvreté croissante, des problèmes de santé, de malnutrition, de famine, l'exploitation sexuelle des enfants, etc. (Tyyskä, 2005).



UNE JEUNESSE ? DES JEUNESSES ?

Si le clivage intergénérationnel s'est largement estompé dans nos sociétés occidentales, le clivage intragénérationnel s'est quant à lui accentué, en fonction notamment des atouts de départ de chacun, et particulièrement des atouts scolaires ●. « *Il y a un risque de fracture grave, tant au sein de la jeunesse qu'à l'intérieur de la société* » (Galland & Roudet, 2012).

En France, la jeunesse est souvent associée au statut d'étudiant. Ce dernier devient progressivement la figure emblématique de la jeunesse pour plusieurs raisons : massification de l'enseignement supérieur ; extension du statut d'étudiant à des jeunes en formation non universitaire ; diffusion des normes estudiantines (culture, mode, etc.), qui marginalise la culture populaire et encore plus la culture paysanne (Cicchelli, 2013).

Pourtant, il convient de distinguer deux types de jeunesse, dont la différence réside dans le fait d'avoir un diplôme et de poursuivre ses études ou non. Ceux qui n'ont pas de diplôme ou qui ont un diplôme de niveau V (BEP, CAP...), peuvent vivre des situations d'exclusion sociale. Ceux qui font des études connaissent aussi une période de relégation plus ou moins longue mais celle-ci reste provisoire (Cicchelli, 2013). D'après Chauvel et Schröder (dans un [article du Monde](#)), les plus fragiles parmi les jeunes sont les bacheliers qui ne poursuivent pas leurs études, davantage que ceux qui n'ont pas de diplôme car ces derniers bénéficient de redistribution plus ciblée. On assiste par conséquent à une « *polarisation sociale de la jeunesse* », situation d'autant plus difficile pour ceux qui sont marginalisés qu'ils ont malgré tout les mêmes aspirations, valeurs, normes culturelles et de consommation que les « inclus » (Galland, 2011). Ce fossé entre jeunes est pointé par le rapport européen *Les jeunes en Europe* (Commission euro-

péenne, 2009), justifiant la priorité européenne de lutte contre les sorties précoces du système scolaire au niveau européen (voir Thibert, 2013), d'autant que la capacité à se former tout au long de la vie dépend aussi du bagage en formation initiale.

UN AVANT ET UN APRÈS

Le temps de l'adolescence

Au sein de la jeunesse peuvent se distinguer plusieurs périodes. Si l'on retient la tranche d'âge 18-35 ans, ne font pas partie de cette catégorie les adolescents, et encore moins les « jeunes adolescents ». Pourtant, outre que le sens commun associe ces âges à la jeunesse et que des chercheurs sur l'adolescence en parlent aussi comme d'une période de la jeunesse, des caractéristiques propres sont étroitement liées à la culture des jeunes. En fait les frontières entre ces âges sont de plus en plus floues.

Les jeunes grandissent plus tôt et différemment, ce que les adultes ont du mal à percevoir. L'adolescence se caractérise par une affirmation de soi dès l'arrivée au collège et une individualisation en douceur « *en prenant appui sur les codes culturels de leur génération* », période que De Singly (2006) nomme « l'adonnaissance ». Cette autonomisation précoce des enfants est aussi pointée par Glevarec (2010), pour qui elle est articulée et permise par les biens culturels contemporains et les technologies numérique ●. Pour Mardon (2010), « *la période du collège construit le moment de l'entrée progressive dans l'adolescence* » au cours de laquelle les jeunes accordent beaucoup d'importance à la réputation et au développement des stéréotypes sexués (pratiques vestimentaires, attitudes corporelles).

La période de la jeunesse s'étend, d'une part parce qu'elle commence plus tôt, en fin d'école primaire ou au début du collège, réduisant ainsi le temps de l'enfance, et d'autre part parce qu'elle

● Voir sur ce sujet le livre de Cahuc et al. (2011) sur la façon dont l'école française divise la jeunesse.

● Du même auteur, on peut voir aussi « Comment aider l'enfant à devenir lui-même » (Glevarec, 2010).

se termine plus tard (Cicchelli 2013). La culture juvénile qui se construit entre pairs est de plus en plus prégnante. Pour Cipriani-Crauste et Fize (2005), il convient de distinguer trois étapes de l'adolescence :

- première adolescence : il s'agit de « l'enfance de l'adolescence », comprise entre 10 et 11 ans (l'équivalent de l'adonnaissance de De Singly). Les jeunes sont souvent encore impubères. On voit ici qu'en fait l'adolescence précède la puberté et suit la « grande enfance » ;
- adolescence moyenne : il s'agit de la phase de maturité, comprise entre 12 et 13 ans ;
- grande adolescence : qui correspond à l'année des 14 ans (3^e, fin de collège).

Ces phases de l'adolescence sont suivies après l'âge de 15 ans de l'entrée dans la première jeunesse. Tous ces stades s'inscrivent sur un même continuum de vie. La structure scolaire apparaît comme extrêmement cadrante pour ces évolutions, elle permet de « *matérialiser la progression individuelle par stades, d'âge en âge* » (Cipriani-Crauste & Fize, 2005).

L'adolescence est souvent confondue avec la puberté (dimension physiologique et psychique), mais elle est aussi un processus culturel (Cipriani-Crauste & Fize, 2005). Auparavant, on ne parlait pas d'adolescence, qui est une notion sociale, mais plutôt de puberté, qui fait référence au corps et à ses changements (Texier, 2013). Par ailleurs, la fameuse crise d'adolescence est à relativiser, car il n'y a pas forcément d'opposition avec les parents ou les adultes. Les valeurs sont souvent partagées entre les générations (Zaffran, 2010).

Si l'adolescence ● fait l'objet de recherche en psychologie, ce n'est pas une période couverte par les travaux sociologiques, qui préfèrent s'occuper de la petite enfance, ou de la jeunesse en général. Le passage à l'âge adulte s'appelle l'individuation, qui est le processus de distinction d'un individu par rapport aux autres (CGSP, 2013).

Les actes du colloque « Les adolescents : problématiques d'individuation et d'accès à l'âge adulte » organisé par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective en décembre 2013 sont à lire sur le [site gouvernemental](#). On peut aussi visionner une vidéo avec différentes interventions :

- d'après De Singly, un adolescent est une personne à qui on donne une culture scolaire longue et à qui on donne aussi une culture jeune : il est pris entre ces deux mondes qu'il doit gérer de concert. Un adolescent aujourd'hui, d'après Ott, fait l'expérience de la discrimination et du rejet, d'autant plus qu'il est issu d'un milieu populaire qui fait peur et a une mauvaise image ;
- l'investissement de l'adolescent dans les domaines associatifs, civiques, politiques ou autres a des effets sur son parcours professionnel d'après Valérie Becquet (Université Cergy-Pontoise), qui parle des compétences non scolaires valorisées par les recruteurs. Ces compétences sont utiles pour leur intégration sociale. Un des défis vient de ce qu'il faut repenser le rapport qu'on leur offre avec le monde : il faut le repenser dans un esprit collectif : leur donner les moyens de faire des choses tout en les responsabilisant (ils font partie d'un collectif aussi). Enfin, il est urgent que la société clarifie son rapport à l'adolescence.

La principale distinction entre les adolescents et les jeunes réside dans la totale dépendance matérielle des premiers à l'égard des parents, malgré une forte autonomie que l'on trouve notamment au niveau des relations amicales et de l'emploi du temps. Le numérique joue un rôle es-

On peut lire le numéro 40 de la revue *Ethnologie française* consacré aux « nouvelles adolescences » (2010) : <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-1.htm>.



sentiel dans la manière de communiquer entre pairs, seul espace qui reste encore hors du contrôle des parents (Boyd, 2008) et qui est perçu comme un facilitateur de relations.

Les rapports entre les filles et les garçons n'est pas homogène au sein d'un même pays, contrairement à ce que pourraient laisser croire les comparaisons internationales. L'ouvrage de Clair (2008) est intéressant à cet égard, qui explore les relations amoureuses dans des banlieues parisiennes. Les jeunes vivent dans un environnement où le poids du quartier, du voisinage est important, ce qui ne favorise pas les relations amoureuses. L'entrée en amour relève davantage d'une obligation sociale, d'une conformité aux normes sociales.

L'entrée dans l'âge adulte

Les conceptions de l'entrée dans l'âge adulte diffèrent selon les pays. Les marqueurs sociaux de l'entrée dans l'âge adulte sont (Cicchelli, 2013) :

- sortie du système scolaire ;
- accès au premier emploi ;
- départ du domicile parental ;
- vie maritale ;
- arrivée du premier enfant.

En général, les deux éléments les plus importants pour être considéré comme un adulte sont le fait d'avoir un emploi stable (c'est davantage vrai en Europe de l'Ouest que du Nord ou germanophone, du fait de la moindre difficulté des jeunes à obtenir un emploi) et d'être parti du domicile parental. Vivre en couple ou avoir un enfant est moins important pour le passage au stade adulte, surtout pour les hommes.

Un rapport pour la Commission européenne (Toulemon, 2009) montre que le passage à l'âge adulte a beaucoup évolué

depuis les années 1960 notamment du fait de l'augmentation sensible du nombre de couples en union libre. Parallèlement, la durée du temps d'études, et donc celle de la jeunesse, s'est allongée. Les contours de la jeunesse sont de plus en plus difficiles à définir. En Europe, plus de 60 % des jeunes sont encore scolarisés à 19 ans. Cela concerne 65 % des 15-24 ans, avec des différences notables d'un pays à l'autre. Le taux peut monter à plus de 70 % au Danemark, au Pays-Bas et en Allemagne. On mesure l'évolution lorsque l'on compare ces chiffres avec ceux de l'Europe des 15 au début des années 1990, dont la moyenne était de 50 % de scolarisés à 19 ans.

Devenir adulte correspond ainsi à une phase plus ou moins longue, ce qui explique que tous ne peuvent pas être considérés comme adultes au même âge. En moyenne, les hommes entrent dans l'âge adulte plus tard que les filles ●. Mais les différences entre les sexes (*gender gap*) s'estompent petit à petit dans certains pays, même si elles restent importantes, voire même s'accroissent dans les pays de l'est de l'Europe. Les contextes nationaux restent aussi primordiaux pour expliquer ces différences (Toulemon, 2009).

Ces étapes sont remises en cause par certains, qui mettent en exergue l'apparition de l'adulte émergent (*emerging adult*), qui correspondrait à une période entre l'adolescence et le jeune adulte, caractérisée par de longues et oisives explorations d'identités, de styles de vie, de possibilités de carrière (Buchmann & Kriesi, 2011).

Même si l'entrée sur le marché du travail s'avère de plus en plus difficile partout, la transition école-emploi varie énormément d'un pays à l'autre et même à l'intérieur des pays, sans véritable signe de convergence : Buchmann et Kriesi (2011) parlent de « *convergence to diversity* ». Cette diversité de situations s'explique par le jeu des forces institutionnelles, les aspects culturels, le développement économique et les

Pour plus de détails, lire Spéder, Murinko et Settersten (2014), Buchmann et Kriesi (2011) et, plus particulièrement pour une comparaison entre le Danemark, l'Allemagne et l'Italie, Santoro (2011). Une enquête beaucoup plus large (à un niveau international) est à lire dans (Helve & Evans, 2013).

politiques internes à chaque pays. Ce jeu peut varier au sein d'un même pays en fonction des groupes sociaux.

Pour étudier ces transitions, deux types de recherches sont en concurrence : transition école-emploi d'un côté, formation de la famille d'un autre côté. Il n'y a donc pas de vision holistique de cette problématique, d'autant que la plupart du temps, les recherches ne s'intéressent qu'à un type de transition. La recherche ne semble pas avoir prêté attention à cette période de la vie comme une période de développement qui requiert des capacités psychologiques et des compétences d'action, ce qui plaide pour des travaux qui associent les approches sociologique et psychologique (Buchmann & Kriesi, 2011).

LES VALEURS DES JEUNES

UNE JEUNESSE DE PLUS EN PLUS COSMOPOLITE

Dans un monde de plus en plus globalisé, l'individu devient davantage cosmopolite. Ce phénomène amène certains à affirmer qu'une jeunesse européenne est en train d'émerger (Cicchelli, 2014), avec une spécificité de la socialisation (Stellinger, 2008) : elle est plus cosmopolite que les adultes (l'âge est un déterminant important en la matière), elle est plus ouverte à la différence culturelle. « *L'appartenance supranationale serait plus répandue chez des individus jeunes, de sexe masculin, plus intégrés socialement, ayant un fort capital culturel et vivant en Europe occidentale.* » Elle est aussi plus forte chez les jeunes qui se disent de gauche et chez ceux qui ne sont pas croyants. Le cosmopolitisme est par ailleurs un style de vie typiquement urbain (Cicchelli, 2014).

Cette « cosmopolitisation » n'est pas uniforme lorsque l'on compare les différents pays. En effet, l'adhésion des jeunes aux appartenances cosmopolites varie : très faible pour la Pologne (6 %), la Turquie (8 %) la Bosnie et l'Irlande du Nord (8 %),

très forte pour Malte et la Suisse (32 %), le Kosovo (42 %) et le Luxembourg (49 %). Ce sentiment d'appartenance cosmopolite est plus fort chez les jeunes de l'Europe occidentale (30 %) que chez les jeunes de l'Europe du Sud (24 %) ou de l'Europe du Nord (20 %) ou encore de l'Europe orientale (18 %, voir Cicchelli, 2014).

Un des aspects de cette ouverture au monde se manifeste par des mobilités juvéniles plus fréquentes qui sont largement accompagnées par les familles (sur les plans affectif, matériel et financier) et par les pouvoirs publics. La mobilité est en effet devenu un impératif social pour l'insertion professionnelle. Le groupe québécois GRM (Groupe de recherche sur les migrations) préfère le terme de migration à celui d'exode car les mobilités ne sont pas irréversibles. Nombreux sont les jeunes qui reviennent dans leur région d'origine après un éloignement provisoire, en raison de liens familiaux et intergénérationnels forts (Maunaye, 2013).

DES VALEURS VARIABLES SELON LES PAYS

Galland (2014) a comparé les valeurs des Européens en fonction de leurs pays. Les valeurs des jeunes ne sont pas très éloignées de celles de leurs parents au sein d'un même pays. Il classe les différents pays en fonction de deux axes :

- axe 1 : européens traditionnalistes et religieux (importance de la famille, rôles sexués, normes morales, valeurs politiques autoritaires) vs européens pour l'autonomie individuelle ;
- axe 2 : européens intégrés et participatifs (confiance dans institutions, impliqués dans les associations ou institutions diverses, respect des normes civiques, valeurs démocratiques) vs européens individualistes (retrait de la vie sociale).

Ce classement permet de distinguer quatre groupes de pays :

- pays du nord de l'Europe : autonomie et participation à la vie sociale ;
- pays du centre de l'Europe, Italie et Irlande : autonomie mais faible inté-

On peut par exemple citer les programmes Comenius (coopération et mobilité entre établissements scolaires), l'envoi et l'accueil d'assistants de langues, des jumelages de type Leonardo da Vinci pour la mobilité dans le cadre de la formation professionnelle initiale et continue, l'organisation de stages en entreprises à l'étranger, etc.

La DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) a publié un rapport sur les (Portela, 2014).



gration (la France fait partie de ce groupe) ;

- pays d'Europe centrale et orientale : traditionalistes, individualistes, en retrait de la vie sociale et politique (dont la Grèce) ;
- petits pays et Portugal : très traditionalistes et forte intégration.

Dans presque tous les pays, l'évolution entre les moins de 30 ans et les plus de 30 ans suit une même pente : les individus deviennent plus traditionalistes et plus intégrés à la communauté en vieillissant. Si on compare les pays entre eux, on constate que l'écart entre jeunes de deux pays est le même qu'entre les adultes de ces mêmes pays. Autrement dit, il n'y a pas de spécificité liée à la jeunesse. Au sein d'un même pays, les valeurs des jeunes restent proches de celles des adultes. C'est plus l'appartenance nationale que la classe d'âge qui détermine les valeurs. Ceci montre que les valeurs des jeunes ne se définissent plus en opposition à celles de leurs aînés. Ce qui fait dire à Cicchelli (2013) que les « pères » et les « pairs » ne sont pas si opposés que ça. Cependant, dans les pays les plus traditionalistes, la différence entre générations reste forte, contrairement aux pays sécularisés depuis longtemps.

Par contre, au sein d'un groupe de pays homogènes (pays de l'Europe du Nord par exemple, ou Europe occidentale), les jeunes partagent davantage des valeurs communes entre eux et moins avec leurs aînés. La variable de l'âge est alors plus importante que la variable de la nationalité.

Que ce soit pour les valeurs relatives à l'autonomie ou à la tradition, mais aussi pour celles relatives à la participation sociale, l'appartenance religieuse est un facteur important. Ce qui importe est le statut de la religion dans le pays concerné. Le fait d'appartenir à une religion minoritaire dans un pays a un effet positif sur la participation des jeunes, contrairement à l'appartenance à la religion majoritaire.

Pour les valeurs d'autonomie, ce n'est pas tant l'âge qui joue que le niveau d'étude. Par contre, l'âge est la deuxième variable

la plus significative pour expliquer l'intégration dans la vie sociale (plus faibles que pour les aînés).

Pour essayer de sérier ces différences et similitudes inter-générationnelles ou intra-générationnelles, Galland (2014) dresse une typologie des jeunes Européens, selon leurs valeurs :

- **participatifs confiants** (23 % des jeunes en Europe). Ils sont plutôt areligieux, impliqués dans des associations, politisés, tolérants, ouverts, démocratiques, faisant preuve d'une autonomie individuelle. Ils sont davantage représentés dans les pays du nord (jusqu'à 82 %), du centre (France, Espagne : 51 % ; Pays-Bas : 56 % ; Suisse : 49 % ; Allemagne : 44 %.) mais peu représentés dans les pays du Sud. Les areligieux sont très représentés, les musulmans largement sous-représentés ; le niveau d'étude est important aussi : y sont largement représentés ceux qui ont fait des études après 20 ans ;
- **individualistes inciviques** (19 %) : ils sont éloignés de la religion, pas forcément démocrates, ils ont tendance à rejeter les normes sociales. On y trouve une sur-représentation des garçons et ils sont notamment très présents dans les pays baltes ;
- **religieux traditionnels autoritaires** (> 25 %) : ils font preuve de méfiance à l'égard de la démocratie, ils ont des normes morales traditionnelles et sont tentés par des formes autoritaires de gouvernement. On y trouve une sur-représentation des musulmans, très peu de sans-religion ou de protestants. Ils sont présents essentiellement dans la partie orientale de l'Europe et les Balkans (sauf Croatie), mais aussi au Portugal ;
- **religieux hyperactifs** (4 %) : ils font preuve d'une forte religiosité et d'une forte participation religieuse, politique et associative. Cela concerne surtout les protestants, un peu moins les jeunes catholiques ;
- **individualistes en retrait** (28 %) : ils se sentent peu concernés par les autres, mais ne contestent pas les normes, pas plus qu'ils n'adhèrent

à des politiques autoritaires. Ils font preuve de retrait et de méfiance. Ils sont surtout présents chez les catholiques et les orthodoxes. On les trouve essentiellement dans la partie intermédiaire de l'Europe de l'Est.

On constate donc un fort clivage entre d'un côté les pays du nord et du centre de l'Europe (soit à peu près l'Union européenne, sans la partie méridionale, sauf l'Espagne) où se trouvent principalement le « participatif confiant » et d'un autre côté les autres pays européens. On peut dire qu'il y a deux jeunesses européennes très distinctes.

ENGAGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ ET IDÉAL DÉMOCRATIQUE

Au niveau des valeurs, la famille est plébiscitée : c'est le lieu où s'exerce la solidarité et où se partage une commune inquiétude par rapport à l'emploi.

Roudet (2014) note que les jeunes Européens entretiennent un rapport distant à l'espace politique, qui se traduit par une faible participation politique, une confiance toute relative dans les institutions. L'abstention des jeunes est plus forte que pour le reste de la population par exemple. Cette abstention peut être qualifiée selon certains sociologues de « politique », « réfléchie » ou « militante ». Cette défiance ne veut pas dire qu'ils sont dépolitisés : ils préfèrent des mobilisations moins institutionnelles et plus individualisées telles la pétition, la manifestation, les événements locaux ou liés à des ONG. Des habitudes participatives sont bien ancrées, notamment par le biais des réseaux sociaux numériques (Commission européenne, 2012). C'est aussi ce que relève Galland (2011) pour qui, « *si les jeunes s'éloignent de la politique professionnelle, ils restent une catégorie qui s'engage plus que d'autres, et de plus en plus, dans des formes d'actions politiques non conventionnelles* ». Leur politisation est moins normative et davantage expressive. Le rapport *Youth report* (Commission euro-

péenne, 2012) estime qu'un quart des jeunes Européens se dit intéressé par la politique, mais ce chiffre cache des disparités importantes : près de 50 % au Danemark, au Pays-Bas ou en Suède, 20 % en Espagne, en Hongrie ou au Portugal et seulement 5 % en République Tchèque.

Il existe un fort potentiel de révolte, né du fait que la jeunesse n'a jamais été aussi éduquée. Ceci crée des espoirs, mais aussi de la frustration. L'importance des mobilisations juvéniles ● diffère selon les pays : ces mobilisations sont bien plus importantes dans les pays nordiques (70 %) que dans les pays d'Europe centrale et baltique (24 %) ou balkanique (17 %). L'Europe occidentale est dans une situation médiane (51 %). La confiance dans les partis politiques ou dans le gouvernement est faible partout, avec des différences aussi selon les pays.

Malgré cette défiance, le système démocratique reste plébiscité par neuf jeunes sur dix. Les jeunes d'Europe centrale, baltique et balkanique sont les moins politisés (Hoskins & Mascherini, 2009). Ils font davantage confiance aux experts plutôt qu'aux politiques. Les valeurs démocratiques sont plus fragiles dans ces pays.

On constate malgré tout un clivage entre les jeunes des 13 pays étudiés, puisque les jeunes du Royaume-Uni sont les moins politisés. Ils se rapprochent en cela des valeurs des sociétés méditerranéennes qui montrent la plus faible intégration sociale et font preuve d'un pessimisme plus important. À l'inverse, si les jeunes italiens accordent peu de confiance aux institutions, ils n'en sont pas moins très politisés. L'Italie apparaît à cet égard plus proche des pays du nord de l'Europe. Quant aux jeunes Français, bien que moins politisés que les Italiens, ils le sont de plus en plus et cette politisation prend une forme plus radicale, mais aussi plus individualiste (Roudet, 2014). L'enquête du CREDOC (2012) pour la France confirme ce changement d'engagement. Il relève un fort

« L'indicateur composite de la citoyenneté active » (ACCI : *Active citizenship composite indicator*) retenu par le CRELL (*Center for research on lifelong learning*) se base sur 61 indicateurs différents et a été étudié dans 19 pays. Pour plus de détails : <https://crell.jrc.ec.europa.eu/?q=publications/measuring-active-citizenship-through-development-composite-indicator>.



degré d'autonomie des jeunes par rapport à l'engagement traditionnel (adhésion à un parti ou un syndicat).

Cette autonomie des jeunes s'affirme aussi à différents niveaux : choix de vie (la jeunesse est une phase revendiquée) ; vie sociale (avec la pénétration d'Internet et les supports interactifs) ; parcours résidentiels, du fait des mobilités (études, jobs) et de leur volonté de quitter une famille recomposée, etc. ; milieu professionnel, où le numérique bouscule les rôles, ils deviennent détenteurs de la connaissance (ils sont les « sachants », les « experts », etc.).

Pour de Linares, à propos des jeunes français, « *les formes de l'engagement sont en voie de transformation* » : ils préfèrent l'horizontalité des rapports plutôt que la verticalité et la centralité, ils s'affranchissent des modalités de fonctionnement de la démocratie participative, ils préfèrent un engagement dans des groupes informels plutôt que dans des structures officielles (syndicats, partis politiques, associations), sans contrainte, avec des engagements limités dans le temps et sans réel projet politique (de Linares, 2005). C'est aussi ce que révèle l'enquête 2014 de l'observatoire de la jeunesse solidaire ● : les jeunes restent politisés, il n'y a pas forcément de dépolitisation, même s'ils déclarent ne pas se retrouver dans l'offre politique existante. Ils sont davantage réceptifs à des participations directes, que ce soit dans des associations ou en participant à des lieux de dialogue dans leur ville. Mais les instances officielles du type Conseil municipal des enfants, Conseil général d'adolescents ou autres conseils de jeunes, sont souvent pensées avec une visée normative et reproductive, ce qui peut contribuer à alimenter la méfiance des jeunes vis-à-vis des adultes (Loncle, 2010).

Concernant « les opinions des jeunes à l'égard de l'Union européenne », on peut lire l'article de Belot dans la revue *Agora* n° 67 (2014) : les jeunes sont plus favorables à l'intégration européenne que leurs aînés mais, là encore, des différences nationales existent et sont importantes. Plus les jeunes sont éduqués, plus ils ont une attitude positive vis-à-vis de l'Europe, sauf en Angleterre et dans une moindre mesure en France où les jeunes éduqués expriment plus de craintes que ceux qui sont moins éduqués : « *Si les 18-29 ans sont moins craintifs à l'égard de l'UE que le reste de la population, c'est qu'ils sont plus diplômés, moins attachés à une conception essentialiste de la nationalité [...] et plus libéraux sur le plan culturel* » (Belot, 2014). Une enquête comparative (EUJOUPART) à l'échelle européenne a été publiée en 2008 sur la façon dont les jeunes perçoivent la politique, sur leur engagement dans la sphère politique (Spanning et al., 2008).

CULTURES LYCÉENNES

Selon Pasquier (2005), la culture dominante chez les adolescents, puis chez les jeunes, n'est pas la culture de la classe dominante. Elle est beaucoup plus proche de la culture populaire, elle-même de plus en plus formatée par la culture commerciale qui devient la véritable culture commune. La culture académique perd de son importance et est associée à une culture bourgeoise. Pour autant, la culture juvénile est moins contestataire qu'elle ne l'était il y a plusieurs décennies. On assiste à une « autonomisation de type culturel », mais qui, nous l'avons vu précédemment, ne se traduit pas par une autonomisation au niveau des valeurs (Cicchelli, 2013).

Cet observatoire est soutenu par l'AFEV. Voir le site internet <http://www.jeunessesolidaire.fr/>.

LE JEUNE DANS LA SOCIÉTÉ

AUTONOMIE ET DÉPENDANCE

Un des aspects essentiels de la jeunesse est l'accession à une autonomie toujours plus importante au fur et à mesure de l'avancée en âge, qui commence dès le début de l'adolescence, voire avant, avec l'argent de poche donné aux jeunes par leurs parents : cela leur permet - et l'industrie ne s'y est pas trompée - de devenir très tôt des consommateurs.

Ce rapport à l'argent de poche est très culturel : tous les pays ne procèdent pas de la même façon. L'argent de poche est « institutionnalisé » dans les pays du nord de l'Europe, faisant même l'objet de formations spécifiques à l'école, alors que dans les pays du sud, il est donné de manière très ponctuelle, souvent en récompense de quelque chose. La situation économique des pays n'explique pas à elle seule ces différences entre pays. Cicchelli (2013) estime que la bonne entente entre les générations s'explique non seulement par le partage des mêmes valeurs, mais aussi parce qu'il y a un intérêt réciproque, dont l'aspect financier n'est pas étranger.

Pourtant, l'autonomie des jeunes s'acquiert principalement sur d'autres plans : autonomie relationnelle d'abord, autonomie résidentielle ensuite, notamment pour la poursuite d'étude dans le supérieur. Pour les jeunes Français, l'accès à l'autonomie financière est réduit, leur condition est plutôt caractérisée par une grande précarité financière. Les parents les aident et deviennent ainsi la « génération pivot » (CREDOC, 2012). De plus en plus fréquemment, les grands-parents sont aussi mis à contribution pour aider les jeunes. Si la famille reste le principal soutien financier des jeunes français, que l'État vient compléter notamment par les aides au logement et les bourses d'enseignement, les situations précaires ne sont pas rares, rendant la recherche d'un emploi nécessaire pour s'assurer l'indépendance (Portella et al., 2014).

L'école est le lieu privilégié de ce partage culturel, mais les médias de masse, Internet et les outils numériques (réseaux sociaux, téléphones, etc.) sont de formidables vecteurs de diffusion entre jeunes, d'autant qu'ils permettent de prolonger le contact avec les pairs à l'abri du regard de leurs parents (Cicchelli, 2013 ; Boyd, 2008, 2014). Ce processus d'autonomisation a aussi été mis en lumière par Bacha (2013). Il permet aux jeunes d'expérimenter des situations dans lesquelles ils se forgent une autonomie personnelle, affective, relationnelle, sociale et cognitive. Les effets de ces pratiques numériques ont fait l'objet de plusieurs rapports au Canada, chacun avec un thème différent : contenus racistes et sexiste en ligne ; sexualité et romantisme ; littératie digitale ; harcèlement en ligne ; vie privée et mise en ligne ; relations enseignants-élèves, etc.

Mais, là encore, la jeunesse ne forme pas un tout homogène : des distinctions d'ordre culturel, de genre, d'origine (ethnique, sociale, etc.) sont fortes. Ce qui les unit c'est l'invasion massive des médias et de la publicité dans les sphères où ils se fabriquent leur identité et leur culture. Les médias de masse contribuent à accentuer les divisions en fonction de tendances particulières (effet *tribu* ou *communauté*) mais les rendent tous captifs et les transforment en consommateurs (Tyyskä, 2014). Aujourd'hui, les jeunes font partie d'une génération hyper-connectée, qui n'a pas vécu sans le numérique, appelée par certains la génération Z, et qui serait notamment plus optimiste que la génération Y.

Être « cool » quand on est jeune n'est pas si « cool » : les jeunes qui passent pour *cool* (figure rebelle qui plaît aux médias) auprès de leur pairs pendant leur jeunesse sont plus à même de connaître des difficultés en tant que jeunes adultes (Allen et al., 2014).

Voir le site Internet dédié : <http://mediasmarts.ca/ycww>.

Pour plus de détails sur le numérique et les jeunes, lire le *Dossier d'actualité* de Laure Endrizzi n° 71 : « Jeunesse 2.0 : les pratiques relationnelles au cœur des médias sociaux » (février 2012), ou le dossier « Nouvelles adolescences » de la revue *Ethnologie française* publiée dans le n° 40 (2010), où il est question du jeu vidéo qui tend à renforcer les identités de sexe, du rôle des SMS, chats et messageries instantanées et du téléphone portable dans la socialisation des adolescents, ou encore *L'enfant connecté* de Texier (2014).

Minart Audrey (2014). « La famille, principal soutien financier des jeunes français ». *Sciences Humaines*, n° 261, juillet. http://www.sciences-humaines.com/la-famille-principal-soutien-financier-des-jeunes-francais_fr_32911.html.



La jeunesse offre donc un visage paradoxal : les jeunes sont plus autonomes sur les plans individuel, relationnel et culturel de plus en plus tôt mais cette situation s'accompagne d'une plus forte dépendance à l'égard de la collectivité. Il s'agit en fait d'une autonomie sous accompagnement, par les parents qui se positionnent davantage comme partenaires actifs, ou par des adultes professionnels qui ont un rôle de médiateur. La famille devient *supportive*, et ce dans tous les pays d'Europe, à des degrés plus ou moins avancés (Cicchelli 2013). Les raisons sont multiples et tiennent entre autres à des contingences matérielles (carence de logements abordables) ou à des stratégies à moyen terme permettant une meilleure insertion professionnelle.

On assiste en fait à une double évolution : un processus d'individualisation et de diversification d'une part, et un processus d'institutionnalisation du statut juvénile d'autre part avec l'action des institutions éducatives, des politiques publiques et de divers dispositifs, qu'ils relèvent de la scolarité, de l'orientation ou encore de l'accès à l'emploi (Cicchelli, 2013). Ce maillage institutionnel existe aux niveaux infranational, national et communautaire.

Les travaux du groupe [EGRIS](#) (European Group for Integrated Social Research) parlent à propos de la condition des jeunes Européens de **semi-dépendance et semi-autonomie**. Les transitions vers l'âge adulte s'individualisent, c'est-à-dire qu'elles ne suivent plus un parcours standardisé, du fait de parcours multiples (fragmentation croissante des expériences des jeunes), réversibles (trajectoires « yoyo ») et même simultanés (scolarité, stages, emplois précaires peuvent coexister). Cette « destandardisation » est-elle le reflet de l'incapacité de la société à proposer aux jeunes des parcours stables ou protégés ou plutôt le reflet de la liberté accordée aux jeunes, quand bien même cette liberté est difficile à vivre (Cicchelli, 2013) ?

La mobilité géographique des jeunes est devenue une norme et même une injonc-

tion ces dernières décennies : c'est un atout et une expérience permettant aux jeunes de s'ouvrir sur le monde et qui participe du développement de l'individualité. Ces mobilités interrogent le lien familial : la famille soutient le jeune, tout en lui permettant de se séparer d'elle. Les relations intergénérationnelles sont modifiées (Manaye, 2013).

Pour Tyyskä (2014), plutôt que rechercher l'indépendance des jeunes, il serait souhaitable de viser l'interdépendance, c'est-à-dire envisager le fait d'être dans une relation à double sens, où le jeune peut aussi ramener de l'argent dans la famille, aider un parent ou être un *home manager*. Il serait souhaitable qu'ils soient mieux intégrés dans tous les pans de la société plutôt que isolés de leurs familles et des institutions. Avoir une approche plus intégrative les responsabiliserait davantage au sein de la communauté et éviterait peut-être que la famille soit un lieu de maltraitance pour les jeunes, du fait de la supériorité économique des parents et de leur supériorité présumée du savoir et de l'expérience. Ceci entraîne parfois des difficultés d'ordre psychologique et des risques de marginalisation sociale (Tyyskä, 2014).

DÉCOHABITATION

Cette période de la jeunesse est caractérisée par la décohabitation plus ou moins progressive. Dans la période pré-industrielle, les pays du nord et du nord-ouest de l'Europe avaient pour coutume de placer les enfants comme domestiques dans d'autres familles. Cette première décohabitation précoce était suivie par une mise en ménage et le fondement d'un foyer. Dans le sud de l'Europe, la décohabitation était tardive et coïncidait avec le mariage. Dans l'est de l'Europe, le modèle dominant était la cohabitation de plusieurs générations sous le même toit. La révolution industrielle, puis la scolarité obligatoire ont modifié cet ordre-là. La période qui a suivi la seconde guerre mondiale, caractérisée par une prospérité économique, voit une certaine standardisation du passage à l'âge adulte. C'est avec les années 1970,

sous l'effet de processus d'individualisation mais aussi de la prise en considération de l'adolescence, que les parcours se diversifient à nouveau (Lesnard *et al.*, 2011).

Aujourd'hui, quatre modèles de décohabitation se distinguent en Europe :

- **autonomie résidentielle** : les pays scandinaves sont les principaux concernés. Ils encouragent les jeunes à devenir indépendants vis-à-vis de leurs familles. Il y a un travail sur le développement de la personnalité relativement tôt. Cette autonomie est plus marquée pour les protestants que pour les catholiques ;
- **autonomie résidentielle relative** : il s'agit de régimes de transition basés sur l'emploi, comme en France, Allemagne, Pays-Bas. Les jeunes sont moins soutenus par l'État que dans les pays scandinaves, les parcours offrent des possibilités de retours en arrière ;
- **autonomie relative et/ou dépendance** : ce sont des régimes de transition libéraux (Royaume-Uni). L'indépendance économique est assurée par l'intégration dans le marché du travail. Mais ici l'autonomie se confond presque avec la dépendance ;
- **dépendance prolongée** : cela concerne les pays du sud de l'Europe et les anciens pays socialistes, du fait de l'absence ou de la faiblesse de l'aide publique. Les parcours sont aussi traditionnellement plus linéaires et moins flexibles.

Dans les pays de l'Europe du Nord et de l'Europe centrale et orientale, les étudiants quittent plus précocement le domicile des parents, d'une part parce qu'ils partent vers les grandes villes pour y loger, d'autre part du fait des grandes capacités d'accueil des résidences universitaires. En France et en Suisse, la moitié des étudiants sont concernés alors que dans les pays du sud de l'Europe, cette situation concerne une minorité d'étudiants (Cicchelli 2013) ●.

Les aides publiques sont attribuées diversement, selon la conception que l'on a de l'autonomie des jeunes. Soit ils sont considérés comme autonomes, et ils perçoivent

directement les aides, indépendamment des revenus des parents (pays nordiques par exemple, avec par exemple l'Islande qui octroie des prêts plutôt que de donner des aides directes), soit ils sont considérés à la charge des parents, et ce sont ces derniers qui touchent les aides, souvent en fonction de leurs propres revenus (tous les autres pays). Ce système peut être complété aussi par des bourses diverses. A noter que dans les pays nordiques, l'accès à l'enseignement supérieur est gratuit (Cicchelli, 2013). La France est un cas un peu particulier dans la mesure où elle se situe à la croisée des différents pays. Elles se rapproche par certains points des pays nordiques (prise en charge de la petite enfance, taux d'activité féminine, entrée des jeunes dans l'âge adulte), mais aussi des pays du sud par d'autres points (prise en charge parentale du temps des études, même si des aides sont allouées aussi aux étudiants, voir Cicchelli, 2013).

ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les jeunes arrivant sur le marché du travail ont un niveau d'éducation de plus en plus élevé, et les enquêtes montrent que le travail est une valeur importante à leurs yeux, et ce d'autant plus qu'ils en sont tenus éloignés (chômage, intérim, précarité, etc.). Pourtant ils ne cessent d'être perçus, en France notamment, plus comme un problème qu'une solution dans un marché du travail qui leur reste très défavorable et qui fait peser la précarité sur leurs épaules bien plus fortement que sur les autres : les jeunes ont été la principale variable d'ajustement du chômage (Chauvel, 2010). Ce chômage des jeunes est un problème européen : le taux de chômage des 15-24 ans au sein de l'Union européenne est le double de celui concernant le reste de la population (Bailly, 2013).

Toujours en France, de Linares estime que les jeunes sont en première ligne pour expérimenter les caractéristiques d'un nouvel ordre social dont les conditions font appel à la précarisation des emplois, la flexibilité, l'insécurité devant l'avenir, la diversification des parcours. « *Il faut nous rendre compte*

Pour des statistiques plus détaillées au niveau européen, voir le rapport (CE, 2012).



qu'il s'agit bien d'une société qui a fait porter aux générations nouvelles les effets de ces transformations et particulièrement aux plus exposés au sein de ces générations » (de Linares, 2005). Au Royaume-Uni, le chômage des jeunes s'envole, de la même manière qu'il l'a fait au début des années 1980, favorisant l'apparition des NEET (*not in education, employment or training*). Ces jeunes décrocheurs, qui ne sont ni en formation, ni au travail, sont caractéristiques de la jeunesse sacrifiée qui est plus ou moins obligée de « brûler les étapes » avant d'accéder au statut d'adulte (MacDonald, 2011) et qui sont plus exposés au risque de l'exclusion sociale (Commission européenne, 2012).

Barret *et al.* (2014) montrent que le fossé se creuse entre les niveaux de diplôme, avec un chômage record pour les non-diplômés et pour les détenteurs de CAP ou BEP (qui connaissent la situation des sans-diplôme d'il y a une dizaine d'années). Pour autant, la hausse du niveau de formation dans le supérieur n'empêche pas celle du chômage (Ménard, 2014).

Bell et Blanchflower (2011) se sont intéressés au chômage des jeunes adultes et à sa progression, en Europe et aux États-Unis. Avoir connu le chômage dans sa jeunesse laisse des séquelles importantes pendant longtemps, encore autour de la cinquantaine. Ces séquelles sont plus importantes que celles laissées par des périodes de chômage plus récentes. C'est ce que d'autres nomment « l'effet cicatrice », à l'instar de ce qui s'est passé au Japon dans les années 1990.

L'ouvrage de Blossfeld *et al.* (2006) compare l'impact dans quatorze pays de la mondialisation (*globalization*) et des incertitudes engendrées, en matière d'emploi (précarité, qualité, horaires irréguliers, non-adéquation avec les diplômes et compétences). Ces incertitudes sont inégalement réparties : elles concernent avant tout les plus vulnérables,

c'est-à-dire les jeunes et les femmes. Les situations varient aussi en fonction des pays : emploi trouvé plus tardivement et difficultés à obtenir un emploi permanent (Italie) ; contrats à durée déterminée et chômage plus importants (Espagne) ; emploi non standards et auto-entrepreneurs en nombre important (Grande-Bretagne et Hongrie) ; emploi inférieur aux compétences (Suède, malgré un État-providence fort). L'inadéquation entre les compétences et/ou la qualification et l'emploi est pointée par le rapport européen *Youth report* (Commission européenne, 2012).

Toujours selon Blossfeld *et al.* (2006), des conséquences sont visibles sur l'âge auquel les jeunes se mettent en ménage. Les personnes les plus précarisées retardent davantage ce moment ainsi que l'arrivée du premier enfant. Les jeunes apportent des réponses rationnelles à ces incertitudes auxquelles ils doivent faire face. Cela peut aussi se traduire par une durée des études plus longue ou encore le fait de cumuler plusieurs rôles (études et emploi). Certaines de ces stratégies sont très genrées (les hommes se mettent moins en ménage tant qu'ils n'ont pas un emploi stable, c'est beaucoup moins vrai pour les femmes). Le genre joue un rôle important en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie, en Espagne et dans une moindre mesure en France, Hongrie et Grande-Bretagne. Il est beaucoup moins important dans les pays du nord. Les ex-pays communistes sont dans un entre-deux.

Les diplômes restent encore importants dans le processus d'insertion professionnelle, mais leur multiplication affaiblit leur valeur sur le marché du travail et, en période de crise, cela pénalise d'autant plus les jeunes. Ceci étant, l'insertion reste largement plus difficile pour les jeunes non qualifiés que pour les autres. Par exemple, le chômage ne touche pas tous les jeunes de la même façon :

- 19 % de ceux qui ont un faible niveau de formation (secondaire inférieur) ;
- 9 % de ceux qui ont un niveau moyen d'éducation (secondaire supérieur et post-secondaire non supérieur) ;
- 6 % de ceux qui ont un niveau plus élevé (supérieur).

Seule la Grèce ne connaît pas de variation de taux en fonction du diplôme (Cicchelli, 2013). L'augmentation du taux de chômage, notamment celui des hommes, qui a explosé et dépassé celui des femmes (passant de 8,4 % en 1978 à 22,2 % aujourd'hui, contre 16,2 % et 18,2 % pour les femmes) a pour conséquence une dégradation des transitions vers l'âge adulte. Cependant, la perception qui en découle diffère d'un pays à l'autre : aux États-Unis, cette période est davantage perçue comme une opportunité pour acquérir de l'expérience et ouvrir le champ des possibles, alors qu'en France, elle est vécue plus négativement du fait du risque de précarité qui en découle. À coup sûr, la transition formation-emploi est devenue bien plus complexe. La notion d'insertion perd de son sens (phase transitoire entre deux étapes) avec le développement de l'alternance, la possibilité de reprendre un parcours d'études (cursus universitaire), et un taux de chômage tel que les jeunes prennent des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés, ou dans une autre branche, etc.

En France, la formation initiale est un atout important pour l'accès à l'emploi. Pour la génération 1998, il y a 26 fois plus de risques d'être au chômage pour les non-qualifiés que pour les diplômés de l'enseignement supérieur, et 30 fois plus de risques pour la génération 2001. Il y a donc en France une forte polarisation de la condition juvénile entre ceux qui poursuivent des études, même courtes, et ont un diplôme ou un titre professionnel et ceux qui arrêtent plus tôt leur scolarité (voir à ce sujet Thibert, 2013 sur les effets du décrochage scolaire).

DIFFÉRENCES DE PARCOURS

Les jeunes ne vivent pas tous de la même façon cette période d'expérimentation car selon les pays, le traitement sociétal diffère. Van de Velde (2008) distingue quatre pays représentatifs du traitement de la période de transitions. Celle-ci permet aux jeunes de :

- **se trouver** (pays emblématique : le Danemark) : la jeunesse est vécue comme un temps long d'exploration avec une logique de développement personnel. L'État se substitue aux

familles et aux lois du marché pour prendre en charge les jeunes en leur offrant à tous, dès 18 ans, un haut niveau de protection sociale, favorisant ainsi le processus de « défamilialisation ». Le départ du domicile parental est relativement précoce (âge médian : 20 ans), les parcours sont divers, discontinus et réversibles. L'alternance dans les formations professionnelles est très répandue (ça concerne les trois quarts des élèves), et le marché du travail n'est pas discriminant à leur rencontre ;

- **s'assumer** (pays emblématique : le Royaume-Uni) : il s'agit d'une configuration de type libéral, ou l'émancipation relève uniquement de l'individu et s'inscrit dans un « devoir d'indépendance » vis-à-vis des parents et de la société. Le départ du domicile est vécu comme une rupture fondatrice qui met un terme à la période de l'enfance. Mais le départ peut se faire en deux temps : un départ pour aller à l'université, suivi d'un retour provisoire avant un deuxième départ définitif (autrement dit, il n'y a pas symétrie entre vivre loin de chez ses parents et partir de chez ses parents). Les trajectoires sont courtes avant le premier emploi, les études sont financées par des prêts contractés auprès des banques. Il y a quand même des aides parentales ponctuelles ou plus régulières, d'autant plus du fait des difficultés économiques croissantes ;
- **se placer** (pays emblématique : la France) : le diplôme initial exerce une véritable tyrannie auprès des jeunes tant il détermine les trajectoires ultérieures. S'ajoute une pression sociale pour se placer au sein d'une hiérarchie prédéfinie. La France se révèle être une société corporatiste où l'individu est avant tout défini par son statut social, lui-même conditionné par le diplôme. La formation initiale et le premier emploi sont déterminants et conséquemment anxiogènes pour les jeunes. La France offre un profil paradoxal, du fait de la coexistence de comportements d'indépendance qui rapprochent les jeunes de ceux des pays nordiques et d'itinéraires socio-

Voir à ce sujet Endrizzi (2009) et Reverdy (2014).



professionnels caractéristiques des pays du sud de l'Europe. Il y a une injonction à l'autonomie, mais cette autonomie est partiellement prise en charge par les familles. Il s'agit davantage de « **semi-dépendance** », surtout pour les classes moyennes. Les étudiants sont souvent indépendants au niveau du logement, mais restent dépendants en ce qui concerne leurs finances ;

- **s'installer** (pays emblématique : l'Espagne) : la logique qui prédomine est celle de l'appartenance familiale. La décohabitation se fait plus tardivement qu'ailleurs (âge médian : 27 ans) et se produit une fois que l'installation matrimoniale est possible (autonomie financière, mariage, stabilité). Les considérations économiques expliquent en partie cet état de fait, mais le poids culturel et religieux est aussi très important. Le poids du catholicisme des pays du sud et de l'Irlande explique que les jeunes ne partent pas de chez leurs parents pour vivre seuls ou même en union libre, à l'inverse des pays plus marqués par le protestantisme.

POLITIQUES DE JEUNESSE

L'Europe a financé des études comparatives, qui ont favorisé l'essor de la sociologie comparée de la jeunesse européenne. Les États-providence peuvent se classer en trois catégories : les socio-démocrates (ou modèle scandinave), les conservateurs (ou modèle continental) et les libéraux (modèle anglo-saxon). Cependant, les situations varient aussi fortement en fonction de l'histoire et de la culture de chaque pays. On l'a vu par exemple, en Norvège, Suède et Danemark, où l'entrée sur le marché du travail et le départ du domicile parental sont très rapprochés et arrivent tôt. En Allemagne et au Portugal, le départ de chez les parents arrive trois ou quatre ans après le premier emploi. En France, un an sépare les deux étapes (Cicchelli 2013).

Les politiques publiques varient fortement d'un état à l'autre :

« Une bourse pour tous au Danemark, des prêts individuels au Royaume-Uni, un système hybride en France et une absence d'aide en Espagne : les politiques publiques, dans leurs principes mêmes, divergent encore profondément en Europe, notamment sur la question de l'aide aux étudiants. Ces contrastes au sein des logiques d'intervention se retrouvent dans le panel d'âges d'accès aux revenus minimums plus ou moins précoces, passant de 18 ans, au Danemark et au Royaume-Uni, à 25 ans, en France et en Espagne. Mis en perspective comparative, l'âge relève ainsi d'un construit politique, fortement structuré par le type d'intervention étatique dominant au sein d'une société. Les agencements différenciés entre l'État, la famille et le marché du travail dans la prise en charge de la dépendance des jeunes adultes forment une caractéristique profondément explicative des parcours empruntés, qui conditionne par exemple le degré de familialisation des études ou les principaux modes de décohabitation » (Van de Velde, 2008).

Un dossier réalisé par l'INJEP (2013) pointe trois points importants concernant les plus récentes politiques de la jeunesse en France : la relance du comité interministériel de la jeunesse ; l'approbation d'un nouveau cycle de programmes européens pour 2014-2020 ; le début de la concrétisation d'un droit à l'éducation tout au long de la vie, ce qui pourrait changer la physionomie des politiques éducatives et de jeunesse ●.

Voir <http://www.injep.fr/un-an-de-politiques-de-jeunesse-2013>.

L'intervention publique en direction de la jeunesse prend de plus en plus d'importance, même si les aides familiales restent élevées dans certains pays, comme en France en comparaison avec les pays d'Europe du nord ou l'Angleterre. En 1971, 16,4 % des étudiants français recevaient une aide publique, contre 22,2 % en 2007. De même, l'insertion professionnelle s'institutionnalise aussi. Il y a en fait une double prise en charge de la jeunesse française : familiale (très importante) et étatique (importante aussi). Cette double dépendance est une spécificité française par rapport à leurs homologues européens. L'aide publique encourage indirectement les transferts intergénérationnels (Cicchelli, 2013).

La façon d'envisager l'intervention publique en France en direction de la jeunesse a changé (Cicchelli, 2013). Les rapports préconisent :

- d'universaliser les aides, éventuellement en les pondérant en fonction des situations individuelles, notamment dans le souci d'éviter les discriminations ;
- de permettre de « défamilialiser » la prise en charge des jeunes (se rapprocher des modèles nordiques). Les politiques mises en œuvre devraient cibler tous les jeunes et pas seulement les étudiants ;
- de promouvoir une formation et une orientation professionnelles continues, de mieux accompagner la transition entre la formation et le marché du travail. Il s'agit en fait de mener une politique intégrée de la jeunesse (en finir avec la segmentation des âges, par exemple) ;
- de favoriser l'autonomie, entendue comme « *capacité de naviguer entre différents écueils, ce qui permettrait aux jeunes d'individualiser leurs parcours et maîtriser au mieux leurs choix biographiques* ». On s'oriente vers des politiques inspirées des pays anglo-

saxons et scandinaves. L'idée est de leur permettre de développer leur capital humain. On est dans la logique de l'État social actif. « *Pour passer donc à cette logique dite « active », l'autonomie devient l'équivalent en France de l'empowerment* » (Pérez, 2011, cité par Cicchelli, 2013). Ce dernier point ne fait pas l'unanimité. À noter qu'il est rarement question dans les rapports institutionnels de l'autonomie des jeunes sans diplômes. Seul le rapport du Conseil emploi revenus cohésions sociale (devenu Centre d'analyse stratégique, voir CERC, 2008) en parle.

Les politiques nationales pour la jeunesse existent dans la plupart des pays (Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Canada, etc.), mais elles sont souvent fragmentées, avec peu de coordination entre elles. L'action publique résulte souvent d'un mélange d'initiatives associatives en complément des dispositifs mis en place par les collectivités territoriales. Les financements sont aléatoires et le bénévolat est souvent mis à contribution (Loncle, 2010). Comme le préconisent différents rapports, il y a nécessité d'adopter des politiques holistiques et positives ayant pour objectif le développement de la jeunesse. S'il existe bien des inégalités liées à l'âge (en défaveur de la jeunesse), elles viennent en superposition d'autres inégalités liées au sexe, à l'origine sociale et/ou ethnique, au milieu familial, etc. ●

Il serait intéressant de poursuivre l'étude en comparant les institutions qui ont en charge les politiques de la jeunesse. En France, au gré des changements de gouvernement, elle peut relever de la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale ou de celui de la Jeunesse et des Sports, en plus des collectivités territoriales qui chacune à leur niveau ont aussi des prérogatives en la matière. Qu'en est-il dans les autres pays et quelle incidence cela a-t-il dans le quotidien des jeunes ?

Sur les inégalités et les discriminations croisées, voir Thibert (2014).



BIBLIOGRAPHIE

Vous retrouverez ces références et quelques autres dans notre [bibliographie collaborative en ligne](#) qui comprend les références complètes et, le cas échéant, des accès aux articles cités (en accès libre ou en accès payant, selon les cas et selon les abonnements électroniques souscrits par votre institution).

- Allen Joseph, Schad Megan, Oudekerk Barbara & Chango Joanna (2014). « What Ever Happened to the “Cool” Kids? Long-Term Sequelae of Early Adolescent Pseudomature Behavior ». *Child development*, vol. 85, n° 5, p. 1866-1880.
- Amorim Marilia (2013). « Est adulte qui répond de sa parole ». *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 88, n° 1, février, p. 77-84.
- Bacha Joëlle (2013). *Réseaux sociaux et autonomisation des adolescents*. Thèse en sciences de l'éducation. Université de Cergy Pontoise.
- Bailly Dominique (2013). *La génération perdue ? L'Union européenne face au chômage des jeunes*. Rapport d'information n° 729. Paris : Sénat.
- Barret Christophe, Ryk Florence & Volle Noémie (2014). « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 : Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme ». *Bref*, n° 319, avril.
- Becquet Valérie, Loncle Patricia & Van de Velde Cécile (dir.) (2012). *Politiques de jeunesse : Le grand malentendu*. Nîmes : Champ social éditions.
- Bell David & Blanchflower David (2011). *Youth Unemployment in Europe and the United States*. Rochester : Social Science Research Network.
- Belot Céline (2014). « Les opinions des jeunes à l'égard de l'Union européenne ». *Agora débats/jeunesses*, vol. 2, n° 67, p. 113-129.
- Blossfeld Hans-Peter, Klijzing Erik, Mills Melinda & Kurz Karin (2006). *Globalization, Uncertainty and Youth in Society: The Losers in a Globalizing World*. Londres : Routledge.
- Boyd Danah (2008). *Taken Out of Context: American Teen Sociality in Networked Publics*. Thèse [PhD] en philosophie. Berkeley : University of California.
- Boyd Danah (2014). *It's Complicated: The Social Lives of Networked Teens*. New Haven : Yale University Press.
- Buchmann Marlis & Kriesi Irene (2011). « Transition to Adulthood in Europe ». *Annual Review of Sociology*, vol. 37, n° 1, p. 481-503.
- Cahuc Pierre, Carcillo Stéphane, Galland Olivier & Zylberberg André (2011). *La machine à trier : Comment la France divise sa jeunesse*. Paris : Eyrolles.
- CGSP (2013). *Les adolescents : Problématiques d'individuation et d'accès à l'âge adulte*. Paris : Commissariat général à la stratégie et à la prospective.
- Chauvel Louis (2010). *Le destin des générations*. Paris : Presses universitaires de France.
- Cicchelli Vincenzo (2013). *L'autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants*. Paris : La Documentation française.
- Cicchelli Vincenzo (2014). « Appartenances et orientations cosmopolites des jeunes Européens ». *Agora débats/jeunesses*, vol. 2, n° 67, p. 97-112.
- Cipriani-Crauste Marie & Fize Michel (2005). *Le bonheur d'être adolescent : Suivi de quelques considérations sur la première jeunesse et la nouvelle enfance*. Ramonville Saint-Agne : Érès.
- Clair Isabelle (2008). *Les jeunes et l'amour dans les cités*. Paris : Armand Colin.
- Commission européenne (2009). *Youth in Europe: A statistical portrait*. Luxembourg : Commission Européenne.
- Commission européenne (2012). *EU youth report*. Luxembourg : Publications Office.
- Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (2008). *Un devoir national : L'insertion des jeunes sans diplômés*. Paris : La Documentation française.
- Costa-Lascoux Jacqueline (2008). *L'humiliation. Les jeunes dans la crise politique*. Paris : Éd. de l'Atelier.

- CREDOC (2012). « Les jeunes d'aujourd'hui : Quelle société pour demain ? ». *Cahier de recherche*, n° 292, décembre.
- De Linares Chantal (2005). « Jeunes en "difficulté" : Les malentendus de l'engagement ». In Béquet Valérie & De Linares Chantal (dir.). *Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et constructions identitaires*. Paris : L'Harmattan.
- De Singly François (2006). *Les adonaissants*. Paris : Armand Colin.
- Endrizzi Laure (2009). « La relation école-emploi bousculée par l'orientation ». *Dossier d'actualité*, n° 47, septembre. Lyon : INRP.
- Endrizzi Laure (2012). « Les technologies numériques dans l'enseignement supérieur, entre défis et opportunités ». *Dossier d'actualité Veille & Analyses*, n° 78, octobre. Lyon : ENS de Lyon.
- Fize Michel (2007). *Le livre noir de la jeunesse*. Paris : Presses de la Renaissance.
- Galland Olivier (2009). *Les jeunes*. Paris : La Découverte.
- Galland Olivier (2011). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.
- Galland Olivier (2014). « Les valeurs des jeunes Européens : Un tableau d'ensemble ». *Agora débats/jeunesses*, vol. 2, n° 67, p. 61-78.
- Galland Olivier & Roudet Bernard (2012). *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*. Paris : La Documentation française.
- Glevarec Hervé (2010). « Les trois âges de la "culture de la chambre" ». *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, janvier, p. 19-30.
- Helve Helena & Evans Karen (2013). *Youth and work transitions in changing social landscapes*. Londres : Tufnell press.
- Helve Helena & Holm Gunilla (2005). *Contemporary Youth Research: Local Expressions And Global Connections*. Aldershot : Ashgate Publishing.
- Hoskins Bryony Louise & Mascherini Massimiliano (2009). « Measuring Active Citizenship through the Development of a Composite Indicator ». *Social indicators research*, vol. 90, n° 3, p. 459-488.
- INJEP (2013). *Un an de politiques de jeunesse*. Paris : INJEP.
- Lesnard Laurent, Cousteaux Anne-Sophie, Le Hay Viviane & Chanvril Flora (2011). « Trajectoires d'entrée dans l'âge adulte et États-providence ». *Informations sociales*, vol. 3/2011, n° 165-166, p. 16-24.
- Loncle Patricia (2010). *Politiques de jeunesse : Les défis majeurs de l'intégration*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- MacDonald Robert (2011). « Youth transitions, unemployment and underemployment. Plus ça change, plus c'est la même chose ? ». *Journal of Sociology*, vol. 47, n° 4, décembre, p. 427-444.
- Mardon Aurélia (2010). « Sociabilités et travail de l'apparence au collège ». *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, janvier, p. 39-48.
- Maunaye Emmanuelle (2013). « La migration des jeunes : Quelles mobilités ? Quels ancrages ? La place des liens familiaux et des relations intergénérationnelles ». *Enfances Familles Générations*, n° 19, février.
- Ménard Boris (2014). « Sortants du supérieur : La hausse du niveau de formation n'empêche pas celle du chômage ». *Bref du Céreq*, n° 322, septembre, p. i-xvi.
- Musset Marie (2011). « Regards d'aujourd'hui sur l'enfance ». *Dossier d'actualité*, n° 68, novembre. Lyon : ENS de Lyon.
- Pasquier Dominique (2005). *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*. Paris : Éd. Autrement.
- Portela Mickaël, de Saint Paul Thibaut & Albérola Elodie (2014). « Ressources et parcours vers l'indépendance des jeunes adultes en France ». *Dossiers solidarité et santé*, n° 51, février.
- Reverdy Catherine (2014). « De l'université à la vie active ». *Dossier de veille de l'IFÉ*, n° 91, mars. Lyon : ENS de Lyon.
- Roudet Bernard (dir.) (2009). *Les jeunes en France*. Québec : Presses universitaires de Laval.
- Roudet Bernard (2014). « La démocratie est-elle un idéal commun aux jeunes Européens ? ». *Agora débats/jeunesses*, vol. 2, n° 67, p. 79-96.



- Santoro Monica (2011). « The Transition to Adulthood in Europe: A Comparison of Different Models ». *Sociology study*, vol. 1, n° 3, août, p. 161-178.
- Spannring Reingard, Ogris Günther & Gaiser Wolfgang (2008). *Youth and Political Participation in Europe: Results of the Comparative Study EUYOU-PART*. Opladen ; Farmington Hills : Barbara Budrich Publishers.
- Spéder Zsolt, Murinkó Livia & Setterten Richard (2014). « Are Conceptions of Adulthood Universal and Unisex? Ages and Social Markers in 25 European Countries ». *Social Forces*, vol. 93, n° 3, p. 873-898.
- Stelling Anna (dir.) (2008). *Les jeunesses face à leur avenir : Une enquête internationale*. Paris : Fondation pour l'innovation politique.
- Texier Dominique (2013). *Adolescences contemporaines*. Ramonville Saint-Agne : Éres.
- Texier Dominique (2014). *L'enfant connecté*. Ramonville Saint-Agne : Éres.
- Thibert Rémi (2013). « Le décrochage scolaire : Diversité des approches, diversité des dispositifs ». *Dossier d'actualité Veille et Analyses*, n° 84, mai. Lyon : ENS de Lyon.
- Thibert Rémi (2014). « Discriminations et inégalités à l'école ». *Dossier de veille de l'IFÉ* n° 90, février. Lyon : ENS de Lyon.
- Toulemon Laurent (2009). *Transition to adulthood in Europe: Is there convergence between countries and between men and women?* Bruxelles : Commission européenne.
- Tyyskä Vappu (2005). « Conceptualizing and theorizing youth: global perspectives ». In Helve Helena & Holm Gunilla (dir.). *Contemporary Youth Research: Local Expressions And Global Connections*. Aldershot : Ashgate Publishing Limited, p. 3-14.
- Tyyskä Vappu (2014). *Youth and Society: The Long and Winding Road [3^e]*. Toronto : Canadian Scholars' Press.
- Van de Velde Cécile (2008). *Devenir adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : Presses universitaires de France.
- Van de Velde Cécile (2010). « Jeunes d'aujourd'hui, France de demain ». *Problèmes politiques et sociaux*, n° 970.
- Zaffran Joël (2010). *Le temps de l'adolescence : Entre contrainte et liberté*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.



▶ **Pour citer ce dossier :**

Thibert Rémi (2014). *Une jeunesse fantasmée, des jeunes ignorées ?*
Dossier de veille de l'IFÉ, n° 95, octobre. Lyon : ENS de Lyon.
En ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=95&lang=fr>

▶ **Retrouvez les derniers Dossiers de veille de l'IFÉ :**

- Rey Olivier, Feyfant Annie (2014). *Évaluer pour (mieux) faire apprendre.* Dossier de veille de l'IFÉ, n° 94, septembre. Lyon : ENS de Lyon.
En ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=94&lang=fr>
- Endrizzi Laure (2014). *La qualité de l'enseignement : un engagement des établissements, avec les étudiants ?* Dossier de veille de l'IFÉ, n° 93, juin. Lyon : ENS de Lyon.
En ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=93&lang=fr>
- Gaussel Marie (2014). *Petite enfance : de l'éducation à la scolarisation.* Dossier de veille de l'IFÉ, n° 92, avril. Lyon : ENS de Lyon.
En ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=92&lang=fr>

▶ **Abonnez-vous aux Dossiers de veille de l'IFÉ :**

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/abonnement.php>

© École normale supérieure de Lyon
Institut français de l'Éducation
Veille et Analyses

15 parvis René-Descartes BP 7000 – 69342 Lyon cedex 07
veille.scientifique@ens-lyon.fr
Standard : +33 (04) 26 73 11 24
ISSN 2272-0774